

Templeuve-en-Pévèle, le 30 septembre 2019

Madame, Monsieur le Maire

Service : Animation Jeunesse

Objet : Documents Aide à la Formation

Contact : Jérémie Damageux - Tél. : 03 28 76 99 74

Madame, Monsieur le Maire,

Comme chaque année la Pévèle Carembault met en place un dispositif d'aide à la formation BAFA-BAFD.

Veuillez trouver ci-joint les **Formulaires de demande d'aide (BAFA et BAFD)** ; les modalités d'obtention pour l'année 2020 étant indiquées au verso du formulaire pour le BAFA.

Ces documents sont à transmettre à vos services administratifs.

D'autre part, afin d'informer au mieux la population quant à ces deux démarches, vous trouverez ci-dessous deux textes à faire paraître sur le site internet de votre commune et dans votre prochain bulletin municipal :

AIDE A LA FORMATION BAFA/BAFD

**Vous souhaitez effectuer une formation BAFA ou BAFD en 2020
et désirez obtenir une aide de la Pévèle Carembault ?**

**Il vous suffit de retirer une demande d'aide à la formation en Mairie ou
au service Animation Jeunesse de la Pévèle Carembault
(au 85 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle)
ou à la télécharger sur notre site internet en suivant le lien suivant :**

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (Onglet « Bourses aux BAFA et BAFD »)

**impérativement avant le 29 novembre 2019 pour le BAFA BASE
et**

impérativement avant le 20 décembre 2019 pour le BAFA PERF



**Pour l'attribution de l'aide Base BAFA, une présence sera obligatoire
le Samedi 14 décembre 2019, toute la journée**

**Toute demande déposée après ces dates ou incomplète ne sera pas prise en compte.
Cette demande d'aide est à envoyer ou à déposer dûment remplie à la Pévèle Carembault**

Seules les demandes BAFD peuvent être déposées tout au long de l'année 2019

ETRE ANIMATEUR OU DIRECTEUR

**Tous les accueils de loisirs du territoire
de la Pévèle Carembault sont organisés par le service Jeunesse.**

Si vous souhaitez travailler à un poste d'animateur ou de directeur au sein de l'un de ces accueils de loisirs, vous êtes invité à retirer un dossier de renseignements en Mairie ou au service Jeunesse (85 rue de Roubaix, à Templeuve-en-Pévèle) ou à le télécharger sur notre site internet en suivant le lien suivant :

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (Onglet « JOB Animateur ou Directeur »)

et à le retourner dûment complété à la Pévèle Carembault.

**Veillez à bien transmettre l'ensemble des pièces nécessaires.
Dans le cas contraire, votre dossier vous sera retourné.**

N'hésitez pas à contacter le service Animation Jeunesse au 03 28 76 99 76 si vous souhaitez de plus amples renseignements. Ou vous rendre sur le site internet : www.pevelecarembault.fr/jeunesse/

Vous souhaitant bonne réception et comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Sylvain CLEMENT
Vice-Président à la Jeunesse

